

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2023

Délibération
n°20230407-06
CCAS

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	09
Votants	12

Date de la convocation
27/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PUBLIER, dûment convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire au CCAS, sous la présidence de Monsieur Jacques Grandchamp Président du CCAS,

Présents : Jacques Grandchamp, Christelle Gaudet, Robert Baratay, Rémy Beaugrand, James Besson, Jean-Marc Dagand, Nelly Duffour, Martine Dutruel, Françoise Grobel.

Excusés : Marie-Claude Girardoz (Pouvoir à Christelle Gaudet), Anne Baud-Lavigne, (Pouvoir à Françoise Grobel), Aurore Veinhard (Pouvoir à Jacques Grandchamp)

Absent : Françoise Duval

Secrétaire de séance : Robert Baratay

OBJET

Acte rendu exécutoire
télétransmission en
Sous-Préfecture le

et publication le

La Vice-Présidente,
Christelle Gaudet

REPAS DES AINES 2023- CONVENTION

Vu les articles L123-4 à L123-6 et R123-20 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant l'organisation du repas des aînés 2023 le mardi 3 octobre et le jeudi 5 octobre au Chalet du Golf à 16h30,

Le conseil d'administration, **après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

Autorise le Président à signer le contrat de mise à disposition du Chalet du Golf entre le CCAS de Publier et Evian Resort ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

PUBLIER, le 13/07/2023

Jacques Grandchamp
Président



Robert Baratay
Secrétaire de séance